

Dossier de presse

Construction d'un nouveau collège à BRUGES

Pose de la première pierre - Mardi 6 septembre 2011



Contact presse ▶ Séverine Laverny
05 56 99 33 59 - 06 10 78 76 02 - s.laverny@cg33.fr



Sommaire

Présentation et chiffres-clés.....	P.3
Le Programme de construction.....	P.4
Le Parti architectural retenu par les concepteurs.....	P.5
Un bâtiment BBC.....	P.7
La maîtrise d'oeuvre.....	P.8



Contact presse ▶ Séverine Laverny
05 56 99 33 59 - 06 10 78 76 02 - s.laverny@cg33.fr



Dossier de presse

Présentation et chiffres-clés

C'est pour répondre à une forte pression démographique sur le secteur que le Conseil Général de la Gironde a décidé de créer un nouveau collège sur la commune de Bruges. **Le chantier qui vient d'être lancé est situé rue Jean Claudeville à Bruges, entre l'avenue Perier et la rue Alfred Bert, sur un terrain mis à disposition par la commune, sur l'îlot A7 de la ZAC des Vergers du Tasta.**

Les études démographiques réalisées durant l'année 2008 ont en effet classé la zone du cadran nord-ouest de l'agglomération bordelaise en zone d'alerte identifiant ainsi une zone qui, dans les 10 ans à venir, connaîtra un nombre de collégiens plus élevé que la capacité d'accueil.

Ce nouveau collège accueillera donc des collégiens de Bruges mais également des communes limitrophes de Bordeaux et du Bouscat. La sectorisation finale de l'établissement, résultant des différentes concertations menées par le Conseil général avec les communes concernées et la communauté éducative, sera entérinée au prochain Conseil Départemental de l'Education Nationale qui devrait avoir lieu dans le courant du dernier trimestre 2011.

Une implantation géographique idéale : La localisation du terrain répond aux critères recherchés pour l'implantation d'un tel établissement. *En effet, il se situe à proximité d'un pôle de services publics* récemment créé par la commune comprenant un groupe scolaire, un restaurant scolaire, un accueil de loisirs, une structure petite enfance, un terrain de football en herbe synthétique et une salle de sports. Le futur collège est **proche du réseau de transport en commun**, du lac et d'un projet communal de jardin botanique, ce qui offrira des possibilités intéressantes pour l'enseignement pédagogique et sportif.

LES CHIFFRES CLES

Coût global prévisionnel : **15,4 millions d'euros TTC**

La capacité d'accueil : **600 élèves**

Surface utile : 5 100 m²

Bâtiment : 15 salles d'enseignement général

8 salles spécifiques et 2 laboratoires

1 salle Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)

1 gymnase

5 logements de fonction

Durée des travaux : 17 mois

Livraison : Rentrée 2012-2013



Contact presse ▶ Séverine Laverny
05 56 99 33 59 - 06 10 78 76 02 - s.laverny@cg33.fr



Le Programme de construction

Le terrain sur lequel est implanté le nouveau collège est d'une superficie de 14 310 m² avec le parvis. La surface utile totale d'équipements sera de 5 100 m². Les travaux du parvis seront, quant à eux, assurés par la CUB.



Axe Nord

Le programme comprendra :

- 15 salles d'enseignement général
- 1 salle d'arts plastiques
- 1 salle de musique
- 2 salles informatiques
- 4 salles de sciences avec laboratoires associés
- 2 laboratoires de technologie
- 1 salle ULIS (Unités Localisées pour l'Intégration Scolaire permettant l'accueil d'élèves handicapés).

Ces salles seront articulées autour d'un Centre de Documentation et d'Information. A ces locaux pédagogiques, s'ajouteront des espaces nécessaires au fonctionnement de l'établissement, comme les locaux d'accueil et d'administration, les foyers des enseignants et des élèves ou encore la salle socio-culturelle.

La restauration scolaire sera assurée par une cuisine de production associée à une salle de restauration.

Dans l'enceinte du collège, un espace sportif sera créé. Il sera composé d'un anneau d'athlétisme d'environ 200 m avec une aire de saut en longueur. En son centre, prendront place un terrain de handball, trois terrains de basket et trois terrains de volley ball. Ces équipements sportifs seront complétés par un gymnase.

5 logements de fonction sont également prévus sur le site.

Il est à noter que l'ensemble de l'établissement disposera d'un réseau câblé permettant la diffusion Voies Données Images et sera doté d'un premier équipement complet avec notamment des tableaux numériques.



Contact presse ▶ Séverine Laverny
05 56 99 33 59 - 06 10 78 76 02 - s.laverny@cg33.fr



Le Parti architectural retenu par les concepteurs

L'intégration urbaine et l'utilisation de l'espace mis à la disposition de l'équipe ont été optimisées. Le projet est compact en respectant les règles d'implantation. La volumétrie générale est adaptée au contexte et le marquage de l'entrée par un parvis généreux contribue à l'identification du bâtiment public.

L'organisation générale du collège est composée de 2 corps de bâtiments en rez-de-chaussée, l'un à l'ouest et l'autre à l'est de la parcelle, le tout étant relié en partie sud par un bâtiment « pont » en R+2, véritable ouvrage d'art, accueillant l'ensemble des salles de cours bien exposées nord/sud. Ce projet est caractérisé par une forme en H.

Les logements se trouvent en fond de parcelle au nord et sont exposés est/ouest. Le gymnase quant à lui se situe en prolongement du bâtiment ouest en limite de voirie, facilitant son accès depuis l'extérieur.

L'organisation générale du plan masse permet une ouverture vers les espaces paysagés et notamment vers le lac.

Les concepteurs ont élaboré leur projet sur la base du plan d'aménagement des espaces publics aux abords du collège étudié par le bureau d'étude CREHAM mandaté par la CUB. Les principes suivants ont été retenus :

En jaune : Voie douce (vélo piétons) en partie Est de la parcelle reliant l'avenue Perier à la rue Jean Claudeville.

En rose : Parvis triangulaire desservant l'entrée du collège en partie Sud sur la rue Jean Claudeville

En vert : Dépose des élèves devant l'entrée sur un plateau surélevé et Rond point de retournement en bout de la rue Jean Claudeville.

En orange : Élargissement de la rue Alfred Bert à 14 m, Stationnement ponctuel des bus sur la rue Alfred Bert, Création de parkings et mutualisation des parkings existants.

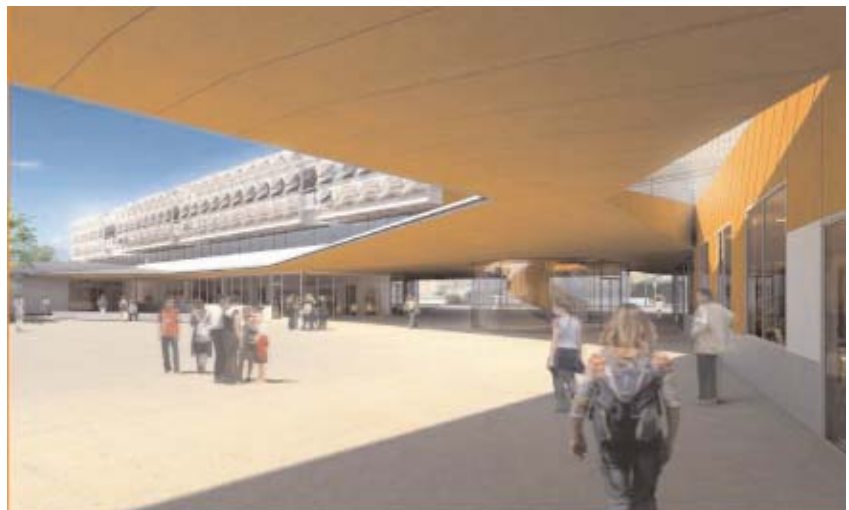


Contact presse ▶ Séverine Laverny
05 56 99 33 59 - 06 10 78 76 02 - s.laverny@cg33.fr

 **Gironde**
CONSEIL GENERAL
gironde.fr



Axe Sud Ouest



Un bâtiment BBC

Conformément à l'engagement du Conseil Général de la Gironde en matière de développement durable cette opération répond à des critères de qualité environnementale et au développement des énergies renouvelables. Le choix de 5 critères prioritairement traités est basé sur le contexte du projet, les objectifs du Conseil général maître d'ouvrage et les données du site, pour en faire un bâtiment très performant.

Les critères retenus :

- **Prise en compte de la relation de l'équipement avec son environnement immédiat** : organisation de la parcelle pour créer un cadre de vie agréable ; implantation des bâtiments formant une enceinte protectrice qui préserve le voisinage des gênes sonores de la cour ; les bâtiments en rez-de-chaussée le long de la rue Alfred Bert et du groupe scolaire respectent la volumétrie du quartier ; les vues principales sont orientées vers le lac et les cheminements doux.
- **Prévision, avant le démarrage du chantier, des modalités de la collecte et de l'évacuation des déchets, conformément à la charte chantier propre** : Optimisation de la gestion des déchets ; réduction des nuisances, pollutions et consommations ; charte de chantier à faible nuisance ; schéma organisationnel de gestion des déchets ; utilisation de béton préfabriqué blanc poli en façade.
- **Mise en place de solutions techniques visant à optimiser les consommations d'énergie et de flux** : bâtiment Basse Consommation (BBC) ; réduction de la demande énergétique par la conception, réduction de la consommation d'énergie primaire et des pollutions, facilité d'accès pour l'exécution de l'entretien et de la maintenance des équipements techniques ; simplicité de conception et d'utilisation des installations ; salles de classe orientées Nord/Sud ; forte inertie du bâtiment ; façade extérieure en béton préfabriqué blanc poli avec isolation incorporée ; ventilation double flux avec récupération d'énergie ; production d'eau chaude sanitaire (ECS) solaire ; production d'énergie par panneaux photovoltaïques ; production du chauffage par pompe à chaleur gaz.
- **Maîtrise de la consommation d'eau potable** : réduction de la consommation d'eau potable avec du matériel économe en eau avec des robinets temporisés ; optimisation de la gestion des eaux pluviales : récupération des eaux de pluie sur les toitures du collège pour alimenter les sanitaires élèves et l'arrosage des espaces verts ; optimisation des réseaux.
- **Prise en compte du confort de vie dans l'équipement** : confort hygrothermique en hiver, mi-saison et été ; confort acoustique (isolement et acoustique interne) ; confort visuel (éclairage naturel et artificiel) ; confort olfactif et qualité de l'air ; hygiène des espaces ; brises soleil en métal tissé (de densité variable) sur les façades Sud et Nord ; orientation Nord/Sud des salles d'enseignement, surventilation nocturne ; matériaux d'atténuation acoustique (faux plafonds en liteau bois massif ajourné, sol en PVC recyclé...) ; ventilation double flux sur l'ensemble du collège ; bandeau vitré sur l'ensemble des façades.



Contact presse ▶ Séverine Laverny
05 56 99 33 59 - 06 10 78 76 02 - s.laverny@cg33.fr



- Intégration de la clause sociale :

Le Conseil général de la Gironde intègre systématiquement la clause sociale dans les modalités d'exécution des marchés publics liés à l'équipement. Elle favorise le recours à des emplois sociaux ou d'insertion (CAT, entreprises d'insertion, ateliers protégés...). Les entreprises candidates ont donc été invitées à s'engager à réserver une part des heures de travail à une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles. Pour cette opération, cet engagement représente 3 255 heures d'insertion.

La maîtrise d'oeuvre

La coordination des travaux avec l'équipe de maîtrise d'oeuvre est réalisée par un chef de projet de la Direction des Collèges du Conseil Général de la Gironde. Compte tenu de la nature et du montant de la réalisation, en application du Code des Marchés Publics, l'équipe de maîtrise d'oeuvre a été désignée, après mise en concurrence, dans le cadre d'un concours restreint. Une mission de base loi Maîtrise d'ouvrage Public (MOP), avec mission complémentaire Système de Sécurité Incendie (SSI), a été confiée à l'agence ARTOTEC Thomas RODRIGUEZ Architecte.

Etude et conception: Architecte : ARTOTEC Architectes Urbanistes Associés

3, rue Saumenude BORDEAUX. 05 56 46 72 60

Bureau d'étude fluide : I3C

Bureau d'étude structure : BETRI

Bureau d'étude cuisine : CUISINORME

Bureau d'étude Développement durable : SMI

Bureau d'étude acoustique : EMACOUSTIC

Paysagiste : Sabine HARISTOY

AMO programmiste : BORDEAUX METROPOLE AMENAGEMENT

AMO développement durable : BEHI SA

Bureau de contrôle : DEKRA INSPECTION

Coordonnateur SPS : DEKRA CONSEIL HSE

OPC : CMO

Travaux

Lot n°1 CLOS COUVERT : SEG FAYAT

Lot n°2 SECOND OEUVRE : SOFIBAT

Lot n°3 ASCENSEUR : KONE

Lot n°4 LOTS TECHNIQUES : CENERGIA/GENICLIME

Lot n°5 CUISINE : CREAT

Lot n°6 VRD ESPACES VERTS : ETPS



Contact presse ▶ Séverine Laverny

05 56 99 33 59 - 06 10 78 76 02 - s.laverny@cg33.fr

